

## Être ou ne pas être à sa place, c'est là la question : à propos du sens de la place des militaires de l'opération Sentinelle dans l'espace public urbain

*To be or not to be in his own place, there is the question: about the meaning of  
the place of soldiers Sentinelle operation in urban public space*

**Arthur Oldra**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/tem/7343>

ISSN : 1950-5698

### Éditeur

Université des Sciences et Technologies de Lille

Ce document vous est offert par Université Bordeaux Montaigne



### Référence électronique

Arthur Oldra, « Être ou ne pas être à sa place, c'est là la question : à propos du sens de la place des militaires de l'opération Sentinelle dans l'espace public urbain », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], Articles, mis en ligne le 13 avril 2021, consulté le 01 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/tem/7343>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2021.



Territoire en mouvement est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

---

# Être ou ne pas être à sa place, c'est là la question : à propos du sens de la place des militaires de l'opération Sentinelle dans l'espace public urbain

*To be or not to be in his own place, there is the question: about the meaning of the place of soldiers Sentinelle operation in urban public space*

Arthur Oldra

---

## Introduction

- 1 En octobre 2017, le journal *La Croix* publiait un article en ligne intitulé « En un an, la garde nationale a trouvé sa place »<sup>1</sup> qui débutait par « À Marseille, dimanche 1er octobre, c'est un réserviste de 24 ans qui a tué l'assaillant ». Le titre de cet article et son accroche laissaient entendre que la garde nationale avait trouvé sa place depuis qu'un assaillant avait été tué. Autrement-dit depuis qu'elle répondait aux exigences supposées pour lesquelles elle avait été créée officiellement en 2016, c'est-à-dire participer « à la défense de la patrie et à la sécurité de la population et du territoire »<sup>2</sup>. La garde nationale (ou réserve opérationnelle) est un dispositif qui regroupe l'intégralité des réservistes, c'est-à-dire l'ensemble des militaires susceptibles, après un service actif ou une préparation militaire, d'être convoqués ou mobilisés pour renforcer une unité. En 2019, la garde nationale comptait 41 047 personnes soit 13,3 % de l'intégralité des personnels civils et militaires du ministère des Armées (hors gendarmerie nationale)<sup>3</sup>. Si le nombre de patrouilles de militaires a significativement augmenté depuis les attentats terroristes de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher<sup>4</sup> de janvier 2015, en passant de 800 soldats à près de 10 000 en quelques jours (Fenech G, Pietrasanta S, 2016 : 243), leur présence permanente dans l'espace public précède ces

attentats. Autrefois intégrées au dispositif Vigipirate<sup>5</sup>, ces patrouilles relèvent désormais d'une opération intérieure intitulée Sentinelle. Déployées en ville, ces patrouilles Sentinelle ont pour mission de dissuader, de prévenir et de répondre à toutes formes de menaces terroristes pesant sur l'espace urbain, soit en stationnant devant un édifice, soit le plus souvent en étant mobiles à pied ou à véhicule. S'ils occupent bien un emplacement dans l'espace public, il règne toutefois une ambiguïté dans la perception que les citoyens ont de la place de ces militaires. En effet, cette place (Goffman, 1973 ; Joseph, 1995, 1998) est constamment remise en jeu lors des patrouilles, toujours renégociée dans les situations quotidiennes de la mission lors de situations d'interaction avec les citoyens. Il s'agit d'une tension dialectique entre un emplacement occupé et une place *a priori* qui n'est pas la leur. En cela, leur place illustre le triptyque relevé par Michel Lussault, à savoir la relation pour un individu entre une « position sociale dans la société », des « normes en matière d'affectation et d'usage de l'espace » et un emplacement effectivement occupé (Lussault, 2009 : 127). Une place n'est donc pas seulement un emplacement mais un système relationnel (Gaulejac 1987 ; Gaulejac, Blondel, Taboada-Leonetti, 1994, Flahault 1978).

- 2 À partir du rapport qu'ils entretiennent avec l'environnement dans lequel ils sont déployés, je propose dans cet article de porter un regard sur la manière dont les militaires prennent et tiennent place dans l'espace public urbain et (se) donnent alors du sens à la mission à laquelle ils participent. J'essayerai précisément de montrer que cette mise en place est inhérente à une logique institutionnelle/opérationnelle qui ne fait pas nécessairement sens pour chaque soldat, et que c'est bien en situation qu'ils produisent un sens à "être ici", quitte à étendre leur pouvoir discrétionnaire, à outrepasser leurs prérogatives, autrement dit, à opérer un *dé-placement*. Afin de comprendre cette mise en sens de la place que les militaires opèrent, je suggère de reprendre les deux temps qui sont, selon moi, ceux par lesquels passe successivement une patrouille lorsqu'elle est déployée dans le cadre de Sentinelle. Il s'agit d'abord de prendre place physiquement et symboliquement par le corps à un emplacement (un endroit) puis de tenir sa place en situation d'interaction, afin de faire sens de sa place, de (se) la comprendre.

Le matériau sur lequel s'appuie cet article est celui d'un travail de thèse (Oldra, 2019) en géographie socio-culturelle pendant laquelle j'ai notamment conduit des observations au sein des patrouilles de Vigipirate/Sentinelle. Réserviste au sein de l'Armée française depuis 2011, j'ai eu la possibilité de participer à plusieurs missions Vigipirate/Sentinelle : à Paris en 2011, à Nice en 2013, à Nantes en 2015, et enfin à Pau et Paris en 2016. La thèse repose donc sur une démarche compréhensive qui associe une implication directe du chercheur au cœur de l'objet de recherche (au terrain) et une posture réflexive *a posteriori*. C'est la raison pour laquelle je fais volontairement le choix de parler de participation observante (Soulé, 2007 ; Wacquant, 2015) et non pas d'observation participante car je n'ai pas participé à ces missions en tant que chercheur mais d'abord en tant que militaire de réserve : un participant acteur qui a conduit des observations enrégimentées (Pajon, 2005) incognito sous l'uniforme.

Afin d'éviter la multiplication des situations, cet article présente uniquement des observations réalisées à Pau en 2016, pendant un peu plus d'une quinzaine de jours. Pendant cette mission, j'ai pris le soin de tenir un carnet de terrain dans lequel j'ai répertorié les observations faites pendant les patrouilles. Puisque

l'anonymat de l'observation demandait que je prenne des notes discrètement, je me dissimulais derrière l'utilisation de mon smartphone pour m'envoyer des notes soit par mail, soit par message, que je retranscrivais ensuite le soir dans un carnet en étoffant de mémoire les observations de la journée. Les éléments et extraits que je présente ci-après sont exclusivement tirés de ce carnet de mission, rédigé en immersion. Ils ont donc été produits en situation et ne sont en rien illustratifs de ce que peuvent être tous les contextes des missions Sentinelle ailleurs et/ou aujourd'hui. Si ce sont principalement des observations, il peut s'agir parfois de paroles rapportées que j'essaierai de contextualiser au mieux.

L'analyse proposée dans cet article revêt donc fondamentalement une dimension réflexive. Les extraits présentent des situations qui sont vécues directement par le chercheur en action. La distance du chercheur avec lui-même soulève alors inévitablement des questions déontologiques d'honnêteté intellectuelle sur ce qu'il observe et sur ce qu'il choisit de présenter. Volontairement ou non (par orgueil, fierté, vanité, honte, etc.), certains éléments pourraient être occultés, ignorés, négligés, délaissés voire effacés parce qu'ils dépeignent le chercheur dans une position inconfortable : un chercheur qui ne serait plus à sa place "en tant que" chercheur dans sa manière de faire du terrain. C'est la raison pour laquelle l'aspect brut de ces extraits, traduisant souvent des sentiments ou une opinion à chaud, a volontairement été conservé.

## 1. Prendre place

- 3 Partir en opération Sentinelle, cela signifie généralement qu'une unité quitte sa garnison<sup>6</sup> d'appartenance pour une autre. À son arrivée, et avant d'aller patrouiller, cette unité réalise un petit circuit d'appropriation spatiale : dépôt du matériel et des paquetages sur le site d'hébergement, prises en compte du matériel sur place et reconnaissance des itinéraires et des zones de surveillance. Après ce premier temps les unités peuvent alors commencer leurs patrouilles, quelles soient statiques (en restant immobile devant un édifice) ou dynamiques (rondes dans un secteur délimité). Lors de ces premières patrouilles, les unités s'approprient et prennent place physiquement et symboliquement sur le lieu dont elles auront la charge (en l'occurrence, la synagogue de Pau).
- 4 Physiquement d'abord, car il s'agit d'une épreuve qui passe essentiellement par le corps : où se placer ? Par où passer ? Comment s'agencer les uns par rapport aux autres ? Assez formalisés, le dispositif local, le maintien du corps et de l'arme, l'attitude, les gestes et les paroles sont régies par des consignes édictées par l'institution militaire<sup>7</sup>. Cette dernière, conjointement aux demandes formulées par les autorités locales (préfecture notamment), fixe généralement les emplacements de surveillance, les itinéraires, les agencements dans l'espace de la rue ou autour d'un édifice, etc. Ensuite et surtout, les unités déployées lors des premières patrouilles prennent place symboliquement. Le registre symbolique d'occupation de leur place se réalise en situation d'interaction (Goffman, 1974 ; Joseph, 1998 ; Le Breton, 2016) et par des jeux de distances interindividuelles (Hall, 1978 ; Moles, Rohmer, 1998) avec les citadins ou les passants.

- 5 Ce double registre physique et symbolique détermine la place par le corps (Hoyaux, 2016) que le militaire s'approprie, qu'on lui donne, qu'il (se) définit pour lui et pour les autres au regard de ce pour quoi il est là (mission, ordres, etc.). Les dimensions physico-symboliques de l'occupation d'une place ne s'expriment pas l'une après l'autre mais conjointement en situation, dès l'instant que l'acteur qui s'y trouve l'occupe et prétend la défendre. C'est pourquoi, pendant les premières patrouilles, lorsqu'il s'est agi de prendre place, j'ai d'abord observé une phase passive d'apprentissage puis une phase active d'appropriation spatiale qui, d'après moi, illustrent cette mise en place autant physique que symbolique. La phase passive d'apprentissage consiste à connaître son environnement, à s'acclimater aux rythmes du site ainsi qu'aux habitudes préexistantes au déploiement, etc. Après ce premier temps, la phase active d'appropriation de l'espace vise à occuper une place, quitte à déplacer les autres afin de faire valoir son droit à cet emplacement et/ou le non-droit d'autrui à celui-ci.

### 1.1. La phase passive d'apprentissage de son environnement

- 6 L'apprentissage de son environnement pour prendre place est, pour reprendre les termes de Michel Lussault, relatif aux « normes en matière d'affectation et d'usage de l'espace » (2009 : 127). Bicéphale, la pratique de l'espace à telle place est réglementée selon les normes que l'on souhaite y appliquer, tout en s'adossant aux usages locaux préexistants à cette application.
- 7 Ainsi donc, pour les militaires, le premier de ces apprentissages est relatif aux normes d'usages spécifiques à la place que l'on souhaite défendre à tel emplacement, c'est-à-dire à l'application scrupuleuse des ordres et des consignes spécifiques de la mission. Plus exactement, dans le cadre de missions de surveillance, les militaires doivent "*être en mesure de*" faire telle ou telle chose comme notamment, dans le cas de Sentinelle, d'être en mesure de savoir déceler un individu suspect. L'institution militaire définit ce dernier comme portant « une tenue vestimentaire inadaptée ou "volumineuse", un sac à dos "anormalement" rempli, la présence de fils (pouvant être électriques), la présence d'un objet pouvant ressembler à un interrupteur, une importante sudation, un regard "perdu" ou fixé sur un point et la volonté de contourner les éléments de la force » (définition donnée en mission). Cet "*en mesure de*" doit constituer une réponse à l'injonction de se montrer capable d'agir ou de réagir. En ce sens, il s'agit d'une potentialité en sommeil. Celle de déceler un individu suspect se présente davantage comme une constante, comme une veille permanente lorsque des personnes se trouvent être coprésents avec la patrouille. Si l'unique question du caractère suspicieux d'un individu mériterait de plus longues discussions, il n'en reste pas moins que chaque soldat doit être en mesure de mettre en application ces consignes à tel endroit, à tel moment ou dans telle situation, ce qui implique nécessairement des actions normalisatrices de l'espace face aux éventuelles incartades. Autrement dit, les « normes en matière d'affectation et d'usage de l'espace » (Lussault, 2009 : 127) à apprendre pour prendre place ne sont pas tellement celles de l'environnement de la patrouille, mais plutôt relatives aux prérequis édictés pour la mission par l'institution militaire, que chaque soldat doit pouvoir (*être en mesure de*) mettre en application partout et à n'importe quel emplacement.
- 8 Le deuxième apprentissage, sur lequel je m'attarderai un peu plus longuement, est un apprentissage de l'environnement au sein duquel sont déployées les patrouilles. Pour

des militaires de Sentinelle nouvellement "parachutés", il s'agit d'une espèce d'acculturation ou d'acclimatation aux us et coutumes de l'espace public urbain français local. Il s'agit notamment d'assimiler les caractéristiques socio-culturelles et temporelles du lieu (touristique, religieux, commercial, etc.) dans lequel s'installe la patrouille : les activités, les dispositions pratiques et surtout la population qui fréquente le lieu. De plus, la forme que prend la mission favorise cet apprentissage dans la mesure où les surveillances statiques dans des rues où personne ne passe créent des situations d'expectative lors desquelles la moindre activité (une voiture qui s'engage, un riverain qui sort de chez lui, etc.) constitue un micro-événement auquel la sentinelle se montre attentive. Mathias Thura (2004) démontre d'ailleurs au sujet de l'attente qu'elle recouvre un "savoir militaire" pratique. D'une manière analogique, mon intention est de démontrer que non seulement ces temps produisent de la connaissance pratique, mais surtout que celle-ci est valorisée tactiquement pour prendre place. Par exemple, lors de ma mission à Pau en février 2016, je distinguais ainsi plusieurs catégories de personnes passant dans la rue où se trouvait la synagogue dont nous avions la surveillance.

- 9 En premier lieu, il y avait les fidèles allant à la synagogue :
 

« Les plus âgées (un groupe de 2-3 personnes) assument un "bonjour" franc et sincère, au regard fixe et stable. On sent une confiance dans leur façon d'agir, tandis que les plus jeunes (moins de 30 ans) sont plus hésitants. Les "bonjour" sont plus timides, et parfois inexistantes, les regards plus furtifs et moins assumés. J'ai alors une bonne impression de la communauté juive se rendant à la synagogue. Je me dis qu'ils se sont faits à notre présence, même si on sent encore parfois des hésitations dans leurs façons d'agir avec nous. » (Pau, février 2016)
- 10 En deuxième lieu, il y avait les habitants qui rentraient chez-eux :
 

« De même, les riverains me semblent assez habitués à notre présence. J'entends par riverains, ceux qui habitent la même rue que la synagogue. Je savais désormais dire, au contact de la personne, si elle habite ou non la rue, ou si c'est un(e) passant(e). En effet, les riverains ont franchi une étape dans le rapport qu'ils ont avec nous. De nous voir au quotidien, les attitudes semblent plus relâchées et à l'aise : les regards, les "bonjour", etc. sont plus naturels et assurés. » (Pau, février 2016)
- 11 En troisième lieu, je retrouvais les passants qui empruntaient la rue de la synagogue :
 

« Contrairement aux riverains, les passants sont clairement plus hésitants dans leurs façons d'agir [avec nous] car il y a des éléments qui relèvent à la fois de la curiosité ou de l'intrigue, et à la fois de la crainte (crainte de mal faire). On sent en tout cas un malaise certain. » (Pau, février 2016)
- 12 Enfin, j'avais également remarqué la présence d'ouvriers qui venaient travailler régulièrement à proximité de la synagogue :
 

« En face de la synagogue, dans une cour intérieure, des travaux ont lieu et des ouvriers du bâtiment en sortent parfois à pied ou en véhicule. Très courtois, ils nous saluent systématiquement. J'ai comme le sentiment que "l'on se comprend". Comme nous ils sont clairement identifiés (en tenue de travail sali par le plâtre ou le béton, etc.), et entre groupes on se salue cordialement. » (Pau, février 2016)
- 13 Pour reprendre Alfred Schütz, j'établissais une typification de ces quatre catégories de population à partir d'un « modèle typique de motifs sous-jacents, d'attitudes typiques d'une personnalité type » (1987 : 23) répondant pour chacune à des "en vue de" (aller à la synagogue, rentrer chez soi, travailler dans le bâtiment, etc.). A chaque "type" d'usager que nous pouvions croiser dans cette rue, j'y associais une attitude ou un état

d'esprit. Ainsi, chaque personne était typifiée selon son comportement, ses attributs en fonction du lieu, puis placé par rapport à nous (favorable, suspect, hostile, etc.). Les critères de suspicions, évoqués précédemment, viennent alors s'apposer à cette typification pour déterminer si tel ou tel comportement jugé anormal peut être considéré comme suspect.

- 14 C'est la combinaison d'une typification des usagers avec les impératifs exigés de chaque soldat en patrouille qui constitue la base à partir de laquelle les militaires prennent place à tel endroit, à tel emplacement. Par exemple, ils cherchent à déceler les signes d'un décalage entre les types élaborés et les caractéristiques de la suspicion. Cela renvoie à l'acception que donne Jacob Von Uexküll (1956) du milieu, c'est-à-dire un environnement dans lequel des signes ne sont perçus que par une catégorie d'individus, ici en tant que militaire. Ce qui nous intéresse présentement c'est ce qui fait la particularité des acteurs de l'opération Sentinelle "en tant que" (Hoyaux, 2018) militaire répondant aux ordres qui leurs sont donnés. Comme ce peut être le cas pour n'importe quel agent, endosser l'uniforme militaire implique de répondre à une condition physique minimale, une conduite, une attitude, une éthique, etc., c'est-à-dire un savoir-faire et un savoir-être qui sont propres au statut de militaire et derrière lequel l'individualité vient s'effacer. Prendre place, c'est donc d'abord apprendre à lire ce milieu "en tant que" militaire, mais nous verrons plus loin que la solidité de cette place dépend de la façon dont chacun l'interprète.

## 1.2. La phase active d'appropriation de l'espace

- 15 C'est également par leurs actions par l'espace, leurs spatialités, que les militaires prennent place pendant l'opération Sentinelle. Par spatialités, il faut comprendre l'ensemble des actions spatiales réalisées par les individus en tant qu'elles les confrontent « à l'épreuve de la distance, des places, des limites, des parcours, des franchissements » (Lévy, Lussault, 2013 : 949) et des autres. Ces spatialités consistent pour l'essentiel à jouer avec les distances entre les acteurs ou les différents éléments de l'environnement immédiat (trottoirs, portes, seuils, etc.), et cela, quitte à déplacer d'autres acteurs déjà présents. Par ces actions, il s'agit, explicitement ou implicitement, de faire valoir et faire savoir son droit à cette place ou le non-droit d'autrui à celle-ci. Afin d'illustrer ces spatialités conflictuelles, ces luttes pour les places, je m'appuierai sur deux récits qu'un camarade, que nous appellerons Charlie, me raconta lorsqu'il participait à une mission Sentinelle à Paris au Louvre. Ces deux récits sont des propos rapportés d'une manière brute et sans nuances dans mon carnet de terrain et sont donc retranscrits ici (en italique).
- 16 Le premier récit a lieu dans les jardins du Carrousel, dont une partie est aussi un lieu de rencontres et de pratiques homosexuelles<sup>8</sup>. En effet, l'agencement labyrinthique et les buissons de ces jardins forment un espace de rencontre intime régulièrement fréquenté par des groupes d'hommes. Ces pratiques, si elles sont tolérées par les agents de sécurité du Louvre, n'en restent pas moins illégales : les acteurs de ces rencontres se faisant parfois verbaliser par la Police. Face à ce constat, l'unité à laquelle appartenait Charlie décida d'aller y patrouiller afin de montrer leur présence, d'occuper l'espace :
- « (...) il m'expliqua, qu'au début, ils allaient simplement dans ces jardins et demandaient aux gens de partir, et que de toute façon le simple fait d'y patrouiller, les personnes fuyaient. Au début, cela l'amusait mais progressivement cela

commença à le dégouter car les personnes laissaient des déchets assez répugnants (préservatifs usagés, etc.). » (Pau, février 2016)

- 17 Voyant que cette occupation de l'espace était uniquement efficace le temps de leur présence, ils décidèrent d'en interdire l'accès. Pour cela ils employèrent les moyens déjà à leur disposition qui ne sont pas destinés à cela :

Cela « consista à gazer (avec la bombe lacrymogène) les espaces, les recoins où les personnes se retrouvaient. Charlie m'expliqua aussi que des petites trouées dans les buissons avaient été formées par les personnes pour pouvoir se mouvoir plus facilement dans le jardin un peu labyrinthique. (...) Aussi, ils transformèrent le jardin du Carrousel en un endroit inhospitalier en aspergeant ses recoins de gaz lacrymogène. » (Pau, février 2016)

- 18 Enfin, voyant que ces interdictions du milieu ne fonctionnaient que partiellement, ils mirent en place une tactique, une micro-stratégie que l'on pourrait comparer à une battue :

« ils décidèrent de faire des "coups de filet" et de se positionner aux extrémités du jardin pour converger vers le centre et faire fuir les personnes s'y dissimulant. Cette traque sans pour autant chercher à interpeller, ni à gazer visait à faire peur : la manœuvre de "chasse" devait revenir à un principe de dissuasion. » (Pau, février 2016)

- 19 Si ces pratiques sont symboliquement très violentes et que, à ma connaissance, elles ne sont l'objet que de cette patrouille, il n'en reste pas moins qu'elles illustrent parfaitement le mécanisme de déplacement de l'autre pour asseoir sa propre place. Ce déplacement de l'autre est à entendre dans ses deux sens. Le premier exprime un mouvement physique d'un lieu à un autre, et un mouvement symbolique d'une place pour une autre. Par déplacement, j'entends l'action de *dé-placer* quelqu'un (ou quelque chose) de l'emplacement où il se trouve parce qu'il est désigné socialement illégitime d'y être. Dans notre exemple, il ne s'agit donc pas uniquement d'une mise à distance (au-delà de l'aire d'action des patrouilles) mais bien d'un déplacement dans la mesure où les militaires en patrouilles considéraient alors que les pratiques des acteurs à ces lieux de rencontre étaient *déplacées*, au sens de malvenues ou d'inappropriées dans les jardins du Carrousel. Pour éviter les confusions sémantiques, on parlera de "déplacement" pour exprimer uniquement le mouvement physique et de "*dé-placement*" pour qualifier un mouvement physico-symbolique d'une place à une autre.

- 20 Le second récit, similaire au premier, concerne les vendeurs à la sauvette au musée du Louvre et dans le jardin des Tuileries. Les vendeurs à la sauvette sont des individus ou groupes d'individus, dans leur immense majorité des migrants, racisés, parfois sans papiers (François, 2004), qui font du commerce sans autorisations sur le domaine public. Ceux à proximité du Louvre commercialisent généralement des souvenirs à destination des touristes. La régulation de leurs activités relève des forces de police, et non des patrouilles de l'opération Sentinelle, même si les premières demandent parfois aux seconds de les renseigner sur leur présence. Charlie me racontait qu'ils leur arrivaient parfois de prendre les devants sur l'action des forces de l'ordre :

« Ils commencèrent d'abord par demander aux vendeurs de partir, ce qui ne se traduisait que par une simple mobilité : je reballe, je quitte, je me repositionne et je re-déballe ma marchandise. » (Pau, février 2016)

- 21 Leurs demandes n'occasionnaient généralement qu'un remplacement temporaire et provisoire des vendeurs. Ils entreprirent donc de dissuader les éventuels clients

d'acheter leur marchandise, ce qui fut à l'origine de premières tensions entre les vendeurs à la sauvette et les militaires :

« Puis, ils empêchèrent alors les personnes d'acheter ces produits : ils dissuadèrent les clients d'acheter des Tours Eiffel, etc. À partir de ce moment Charlie m'explique qu'une vraie tension était montée entre les vendeurs à la sauvette et eux. Lorsque les militaires commençaient à s'approcher des vendeurs, ces derniers commençaient par demander des explications "pourquoi vous venez nous emmerder alors que les bérets bleus nous ont jamais fait chier" (imitation de Charlie), etc. Puis sous la pression des soldats, ils finissaient par quitter le site. » (Pau, février 2016)

- 22 Ces tensions autour de la place des vendeurs à la sauvette, semble-t-il sans précédent avec des "bérets bleus", s'étaient donc cristallisées avec les bérets rouges (symbole des troupes aéroportées) et finirent un jour en une altercation :

« Il me dit qu'une fois, un vendeur était particulièrement virulent et cherchait à montrer qu'il ne partirait pas et qu'il reviendrait (...). Puis, je ne sais plus le détail que me donna Charlie, mais le vendeur s'énerma et il fut gazé à la lacrymogène et partit. Charlie m'expliqua alors que, à chaque fois qu'ils voyaient des vendeurs à la sauvette, ces derniers commençaient par ranger leurs affaires sans protester : les militaires avaient réussi partiellement à faire décamper les vendeurs à la sauvette. » (Pau, février 2016)

- 23 Le terme de décampement en tant qu'il évoque le "déplacement de commerçants de rue" (Spire, Blot, 2013) est donc aussi un *dé-placement*. Ce que ce dernier extrait souligne surtout, c'est qu'une "distance de fuite" s'était instauré après l'altercation, déplaçant les vendeurs au-delà de la zone d'action de la patrouille. Dans un jeu du chat et de la souris, les vendeurs à la sauvette fuyaient devant la présence des militaires. On suppose alors qu'en l'absence de militaires, les vendeurs se réinstallent jusqu'à ce que la patrouille repasse. De la même manière, comme le souligne Ulysse Lassaube à propos des pratiques sexuelles au sein du jardin du Carrousel, « les dragueurs contraints s'adaptent, se déplacent, créent de nouveaux lieux, perpétuant ainsi leur pratique et leur appropriation de l'espace » (Lassaube, 2014). Ces micro-stratégies, mises en place par les militaires afin d'empêcher ces pratiques d'avoir lieu, sont circonscrites spatialement au Louvre (jardin du Carrousel et emplacements des vendeurs) et temporellement dans la durée de la patrouille. Si le déplacement reste donc temporaire et spatialement circonscrit, il faut souligner que c'est surtout une « police des places » qu'exercent les militaires. Celle-ci se caractérise, selon Michel Lussault, comme étant « l'ensemble de ce qui définit et régule le régime d'allocation des places » (Lussault, 2009 : 111).

- 24 Pour prendre place, les militaires en patrouille se sont octroyés le rôle de régulateurs de pratiques qu'ils jugent indésirables au sein de l'espace où ils sont déployés. Ces observations sont analogues à certaines conclusions des travaux de Muriel Froment-Meurice et de Antoine Fleury sur la présence des musiciens dans le métro parisien. Ils montrent que la désirabilité ou l'indésirabilité d'acteurs reposent sur la « définition à la fois des fonctions des espaces (...) et du rôle de leurs gestionnaires » (Froment-Meurice, Fleury, 2016). Désormais les patrouilles pouvaient désigner certains acteurs comme des "indésirables" et légitimer leur décampement. Alors que les vendeurs et les dragueurs étaient tolérés auparavant, avec la patrouille ils ne l'étaient plus : ce dé-placement (un changement de place) justifiait un déplacement (un changement d'emplacement). Ces patrouilles avaient donc instauré leur propre police des places, leurs propres règles d'usage de l'espace, leurs propres normes afin de prendre place. Il convient de noter

que les leviers coercitifs évoqués par Charlie ne mentionnent pas le FAMAS<sup>9</sup>, c'est-à-dire l'armement de dotation des militaires en patrouille. Si elle n'est pas évoquée, il n'en reste pas moins que le simple port de l'arme visibilise le potentiel de la force du soldat (Oldra, 2017) et vient peser dans les procédures d'intimidation pour faire sa place. Ces jeux de places, de placement et de *dé-placement* des autres (par la force en l'occurrence), ne peuvent donc pas être structurellement institués, mais ils sont pensés, élaborés et appliqués en situation à partir de la configuration spatiale des autres acteurs coprésents.

- 25 En tant qu'elles présentent des rapports sociaux de race (vendeurs à la sauvette racisés), de genre (dragueurs homosexuels) et de classe (vendeurs supposément sans papiers), les deux situations que j'ai présentées invitent intuitivement à une analyse intersectionnelle. Bien qu'elles se destinent à exposer la position de dominés, « les théories de l'intersectionnalité peuvent également être appliquées à l'analyse de la situation de dominants situés, cette fois-ci, au croisement de propriétés sociales privilégiées » (Jaunait, Chauvin, 2012 : 19). En effet, si les patrouilles Sentinelle présentent parfois des configurations archétypales de domination "traditionnelles" qui impliquent des hommes blancs, de classe moyenne accommodés à endosser un rôle social d'autorité (statut de militaires), il arrive parfois qu'elles forment des configurations plus "exceptionnelles". Ces dernières regroupent parfois des hommes racisés ou des réservistes de classes populaires (étudiants ou précaires, qui participent à des activités de réserve afin d'arrondir leurs fins de mois) qui reproduisent potentiellement les actions discriminatoires dont ils peuvent être victimes dans d'autres situations, d'autres contextes ou à d'autres places. De la même façon, une lecture intersectionnelle de ces situations de patrouilles peuvent être lue au prisme d'une expression d'une masculinité comme processus de construction identitaire (Hartog, Sosa-Sánchez, 2014). En effet, dans un contexte opérationnel où l'expression de la force par l'engagement du feu n'existe qu'en puissance, les représentations collectives de ce que doit être un soldat en tant qu'il participe à l'accomplissement d'une masculinité personnelle vont s'exprimer par des comportements pervers où les patrouilles agissent en dehors de leur mandat. Ainsi, les situations précédentes peuvent être analysées comme des opportunités pour des dominants d'affirmer une masculinité pour le moins toxique<sup>10</sup>, homophobe et hégémonique en l'occurrence. Néanmoins, la démarche défendue dans cet article consiste à étudier les jeux de places des acteurs en se référant à leurs expériences vécues en situation, à leurs subjectivités. En adoptant une telle posture cela reviendrait à placer fondamentalement les militaires que j'ai pu observer dans une position de dominant. C'est précisément l'effort inverse que le travail doctoral tente de rendre compte, à savoir celui du désengagement des grilles de lecture d'un chercheur plaçant celles et ceux qu'il tente d'étudier. C'est la raison pour laquelle le rapprochement des concepts d'intersectionnalité et de subjectivation (Staunæs, 2003) n'est pas une démarche que l'article poursuit ci-après.

## 2. Tenir sa place

- 26 Si prendre une place n'est pas toujours aussi conflictuel que dans les exemples précédemment cités, tenir sa place en revanche est une mise à l'épreuve quotidienne. Tenir sa place consiste à parer les offenses faites à la territorialité ou à la légitimité d'occuper tel emplacement. En effet, ce n'est pas tant l'emplacement que les règles

d'usage ou la position sociale de la place occupée qui sont mises à l'épreuve. Endurer les remises en question de ces aspects se passe généralement en situation d'interaction. Directes ou indirectes, ces interactions, sous-couvert de la "face-gardée", mettent en jeu des forces insidieuses et anodines mais démocratiquement acceptées par les différents acteurs. Pour contrer ces registres de sous-entendus ou de supposés, la règle d'or donnée aux militaires pour les interactions avec les citoyens se résume de la sorte : « rester courtois mais ferme ». Afin d'illustrer cette tension silencieuse autour du maintien de sa place, j'exposerai ci-après deux cas personnellement vécus à Pau qui insistent d'une part, sur la courtoisie et d'autre part, sur la fermeté.

## 2.1. Sur la retenue pour garder l'ascendant

- 27 Positionné devant la synagogue de Pau, il arrive fréquemment de croiser des citoyens. Les interactions imprévues à leur initiative sont la plupart du temps bienveillantes et empathiques :

« Nous entendons alors parfois des remarques du type "vous n'avez pas froid" ou "j'espère que c'est bientôt fini pour vous". Ces petites remarques sympathiques et bienveillantes nous rappellent que nous ne passons pas inaperçus, que les gens ont ainsi conscience de la dimension statique de la mission. » (Pau, février 2016)

- 28 Lors d'une interaction où il n'y a *a priori* pas la volonté de remettre en question la place tenue par les militaires, une attitude défensive courtoise s'applique malgré tout. Celle-ci consiste à conserver l'initiative dans l'interaction en préservant une part de mystère sur des éléments que les différents acteurs souhaiteraient connaître. Dans un simulacre de courtoisie, il s'agit ainsi de conserver une forme d'ascendant sur les orientations possibles de l'interaction, les menus détails de l'action militaire au sein de l'espace public :

« (...) il y a les remarques que nous considérons comme des tentatives de renseignement bien qu'à l'évidence, elles n'en soient pas. Par exemple, une femme s'arrête à notre niveau et demande à mon binôme "Vous finissez à quelle heure ?" (sous-entendant : avec ce temps, j'espère que vous finissez bientôt), ce à quoi il répond "On ne sait pas madame, ça peut être dans 1heure comme dans 24h" (alors que nous savons pertinemment que nous allons être relevés dans les 20-30 prochaines minutes). » (Pau, février 2016)

- 29 Cette retenue est donc un capital mobilisable par des éléments de langage pour conserver l'initiative et l'ascendant dans l'échange. Si la plupart des interactions avec les citoyens sont assez cordiales, il reste des situations où la courtoisie ne suffit plus et nécessite le deuxième volet du principe "courtois mais ferme".

## 2.2. Arbitrer et ne pas céder

- 30 Dans certaines situations, il arrive que les motifs pour lesquels les militaires de l'opération Sentinelle sont déployés à tel endroit ne soient pas suffisamment significatifs pour certains citoyens. Cette ambiguïté provoque parfois des situations où les soldats de la force Sentinelle se trouvent obligés de se montrer plus fermes. La situation détaillée ci-après tente d'illustrer cette fermeté afin de maintenir sa place.
- 31 Lorsque nous avons une surveillance planifiée de la synagogue, nous arrivons un peu avant l'heure et le rabbin se trouvait généralement déjà sur place. Une fois garés, nous déchargions notre matériel vers un petit local au sein de la synagogue qui avait été mis

à notre disposition, puis nous mettons en place notre dispositif (tours de garde, etc.). Il s'est cependant trouvé une fois où, arrivé en avance, la synagogue n'était pas encore ouverte :

« A notre arrivée, nous constatons qu'une quinzaine de fidèles est rassemblée sur le trottoir du côté opposé à la synagogue. Il pleut, ils ont des parapluies et attendent que la synagogue ouvre. (...) Nous avons un jeu de clés or nos consignes sont très strictes à ce sujet : si la synagogue est fermée nous n'ouvrons à personne (n'ayant pas les clés ou le code), nous ne sommes pas là pour tenir la porte. (...) Puis je me dis que c'est aussi dans ce genre de situation qu'il peut arriver quelque chose (...). » (Pau, février 2016)

- 32 Si nous disposions effectivement des clés de la synagogue, l'usage que nous en avions était exclusivement réservé aux visites de début de soirée pendant lesquelles nous vérifions que personne ne s'y était introduit par effraction. Ce jour-là, il se trouvait cependant qu'un grand nombre de personnes attendait devant la synagogue, ce qui faisait de ce groupe une cible idéale pour un éventuel acte de malveillance ou de terrorisme.

« A peine garé donc, une personne s'approche de ma fenêtre et toque dessus. J'ouvre, je prends mon arme, je descends. Je lui dis "bonjour monsieur". C'est un homme de plus de 60-65 ans, assez bien habillé. A peine suis-je sorti qu'il m'enjoint d'aller ouvrir la porte de la synagogue. (...) La colère monte donc soudainement mais je garde mon sang froid, et je mets en pratique ma pensée avec courtoisie. Je lui rétorque que certes j'ai les clés, mais que je n'ai pas le droit de lui ouvrir, qu'ils doivent attendre. » (Pau, février 2016)

- 33 Si le dédain avec laquelle ce monsieur m'intime "l'ordre" d'aller ouvrir me déstabilise et nourrit une colère, c'est parce que je considère que la manière dont il s'adresse à moi est *déplacée*. Malgré cela, son injonction d'ouvrir allait *a priori* dans mon sens, et corroborait mon intuition à propos de la vulnérabilité du groupe stationné dans la rue. On retrouve là un des paradoxes que le chef doit malgré tout arbitrer : entre injonction reçue illégitimement et situation pertinente sur le terrain. Même si l'ordre était clair, l'interdiction formelle d'ouvrir la synagogue, je doutais sur la décision à prendre car l'agglomération de ces personnes en pleine rue me semblait être particulièrement risquée. Me voyant réfléchir et hésiter sur la décision que je comptais prendre, le monsieur poursuit :

« "Bon allez ! Ouvrez ! Nous on a froid !" . Je lui dis que je m'en moque, et son air hautain grandit. Je prends les clés et lui dit : "monsieur, vous attendez quelqu'un, je ne vous ouvrirai pas, je n'ai pas le droit". L'homme commence à se diriger vers la porte en disant "Bon allez ! Ça suffit, ouvrez !" puis je vois dans les gens qui attendent une femme qui semblait avoir vraiment froid malgré son gros manteau, ses gants, son chapeau et son parapluie. » (Pau, février 2016)

- 34 Impatient et particulièrement énervé d'attendre sous la pluie, sa colère empêchait un échange plus serein sur les raisons pour lesquelles je ne pouvais pas lui ouvrir. Qui plus est, le ton qu'il avait employé à mon égard au-delà de notre dissension, ce que je pris alors pour un cruel manque de respect, ne m'invitait pas à lui ouvrir. Me montrant ferme, je décidais donc de ne pas ouvrir. Malgré tout, j'hésitais encore et finissais par me résigner :

« Je ne dis rien puis j'avance pour aller ouvrir, presque la mort dans l'âme et laissant ce connard vainqueur. Je suis très énervé et je me dis qu'il va se prendre une remontrance salée avant que je lui ouvre. Arrivé au milieu de la route, je vois le rabbin ouvrir à tout le monde. L'homme que j'ai dans le viseur passe entre plusieurs personnes et s'engouffre dans la synagogue. Les fidèles rentrent. Je retourne à la

voiture et je laisse sortir ma colère devant mon équipe. J'insulte l'homme sans retenue. Ils partagent ma colère quant au mépris de certaines personnes, comme cet homme à l'égard des militaires : je lâche "on n'est pas des portiers putain ! (...)". Malgré cela je sens dans leur regard, qu'ils ne comprennent pas pourquoi je n'ai pas été plus ferme. » (Pau, février 2016)

- 35 L'arrivée du rabbin désamorçait finalement la situation. Avec cet exemple je souhaite montrer que tenir sa place dans le cadre de l'opération Sentinelle, c'est d'abord et surtout une tension vécue qui est intériorisée, un tiraillement entre plusieurs impératifs. D'une part, il s'agissait de respecter les ordres et ne pas ouvrir la synagogue, malgré la vulnérabilité que j'évaluais alors. Viennent ensuite s'ajouter les sommations de cet homme qui me confortaient dans ma décision de ne pas ouvrir la synagogue, dans la mesure où je n'avais pas à lui obéir. En s'adressant à moi à ce moment-là de cette manière, il agissait d'une manière qui me laissait entendre que mon travail consistait à lui ouvrir la porte, ce qui, à mon sens, n'était pas mon rôle. En tant que militaire, conformément au rôle qui était attendu de moi et du statut dont j'étais le garant, je m'auto-désignais à la fois comme ne devant pas avoir à obéir aux injonctions de ce monsieur, et aussi comme responsable du risque que constituait l'attroupement. D'autre part, je me devais de garder la face en tenant ma place de chef de groupe vis-à-vis de mes subordonnés. À leurs yeux je me devais de respecter les consignes (aspects formels de la mission) et ne pas céder à cette injonction déplacée à mon encontre, sans quoi j'aurais certainement perdu de mon autorité auprès d'eux (aspects informels de mon rôle de chef de groupe sachant être ferme). Une fois dans la voiture ma colère traduisait la frustration du quiproquo dont j'étais l'objet. J'étais vexé que cette personne m'impute des responsabilités qui n'étaient pas les miennes, celle de "portier" en l'occurrence, et non plus celles de militaire en mission. Je n'admettais pas que l'on puisse prendre avec autant d'aplomb les acteurs de la force Sentinelle pour autre chose que pour la raison de notre présence. Je refusais que cet homme puisse agir envers moi "comme si" je répondais de lui.
- 36 Tenir sa place, c'est savoir et pouvoir réguler la contradiction entre les désignations des autres (des citoyens comme de ses collègues) et les auto-désignations que l'on se donne. C'est un écartèlement situationnel où les micro-pressions sociales exercées par les uns et les autres mettent en tension (voire en péril) ladite place occupée.

### 3. Comprendre sa place

- 37 Les militaires en patrouille typifient les acteurs qu'ils rencontrent et qu'ils déplacent parfois s'ils n'étaient pas en conformité avec leurs typifications. Pour tenir leur place, les militaires jonglent entre les registres de la courtoisie et de la fermeté, en invisibilisant certaines informations ou en tenant compte des acteurs objectivement absents des situations. L'ensemble de ces éléments permet d'affirmer l'idée selon laquelle chaque individu formule une interprétation particulière de ce qu'il estime être la "bonne" manière d'être "en tant que" à tel endroit. Dès lors que chaque individu « spatialise la réalité autour de lui, il lui donne également sens en la spatialisant. Ce sens nourrit ses choix de ce/ceux qu'il vise comme participant de son monde » (Hoyaux, 2016 : 13). Si l'institution militaire cadre la manière dont doit se comporter ses agents, notamment au moment de leur incorporation (Léger, 2002), il n'en reste pas moins que chaque individu formule une interprétation particulière de ce que doit être (et ne pas être) cet "en tant que" militaire. C'est cette interprétation constitutive de

chacun qui calibre leurs propres conduites de ce qu'ils estiment être la "bonne" manière d'être "en tant que" militaire, et qui guide ce qu'ils pensent être fidèle au rôle supposément attendu d'eux, notamment au regard du statut dont ils sont désormais garants. Cependant, force est de constater que les situations précédemment exposées, plus ou moins conflictuelles, surgissent parce qu'il y a un écart entre les différents sens donnés aux situations par les uns et les autres. En effet, chaque fois qu'il faut prendre ou tenir sa place, il se cache en fait une fragilité à propos des raisons d'être à tel endroit, entre le rôle (socialement admis) et le statut (conféré) supposé que l'on a. En somme, la solidité d'une place ne tient pas tant en la capacité des acteurs à la prendre puis à la tenir mais à lui donner un sens, à la fois pour lui (Marchand, 2017) et pour les autres (Frey, 2017). Pour illustrer cela, je propose de revenir sur quelques-unes des situations exposées précédemment pour montrer qu'elles sont toutes articulées par des logiques symboliques, et cela malgré les aspects structurellement implacables dont peut être teintée l'institution militaire.

### 3.1. Servir à quelque chose

- 38 Le sens de la place occupée peut se trouver dans les objectifs de la mission. Les situations racontées par Charlie lorsqu'il patrouillait dans les jardins du Louvres ont pour idée sous-jacente de "servir à quelque chose" par-delà la mission. Charlie me donna plusieurs explications lorsqu'il me fit le récit de ces événements. Si le caractère discriminatoire de ces actions laisse supposer que l'homophobie, avouée ou non, a très certainement contribué à dépasser les prérogatives de lutte anti-terroriste de ces militaires, Charlie me donnait les raisons pour lesquelles ils s'étaient autorisé à agir. Il m'expliquait d'abord que ces pratiques, que ce soit les rencontres sexualisées dans les jardins ou la vente à la sauvette, n'en restaient pas moins interdites par la loi :

« Mais pour Charlie et ses collègues, il n'en est rien : d'abord, c'est interdit, puis surtout c'est sale de faire ça dans un lieu public. » (Pau, février 2016)

- 39 Il ajoutait constamment en substrat qu'il considérait répugnant que des pratiques sexuelles puissent avoir lieu dans les jardins du Louvre :

« Charlie me dit être complètement estomaqué par ses pratiques, apparemment tolérées par les policiers et gardiens du musée : lui ne comprend pas et cherche à rendre l'endroit "propre" et moins dégoutant. (Pau, février 2016)

- 40 Non seulement sa patrouille s'était permise d'agir car les pratiques auxquelles elle était confrontée étaient illégales, mais en plus Charlie avait à cœur de restaurer les jardins. Ce sentiment de "vouloir servir à quelque chose" trouve deux éléments de réponse qui confortent notre idée selon laquelle les militaires (se) mettent en sens leur place en mission<sup>11</sup>. Le premier tient à la nature même de la mission, et le second au pouvoir discrétionnaire (et décisionnaire) des militaires lorsqu'ils sont en patrouille.

- 41 En premier lieu, le fait que les patrouilles de militaires puissent désirer "vouloir servir à quelque chose" suppose que la mission elle-même ne comble pas cette satisfaction. En effet, le rapport d'information de la commission de la défense nationale et des forces armées sur la présence et l'emploi des forces armées sur le territoire national de juin 2016 mentionne à juste titre qu'il y a une différence d'approche entre les autorités civiles et militaires : les premiers raisonnent en termes de moyens, tandis que les seconds le font en termes de résultats. Dès lors, puisque l'institution militaire fonctionne culturellement en termes "d'effets à obtenir", on en déduit donc que

l'opération Sentinelle ne formule pas d'objectifs clairement identifiables pour les militaires. Ainsi, les surveillances statiques de lieux par des militaires supposaient que l'autorité militaire raisonnait en termes de moyens, et que les patrouilles étaient utilisées à contre-emploi ; ce qui avait également comme conséquence indirecte de miner leur sentiment de "servir à quelque chose". Depuis l'abandon des surveillances statiques, les patrouilles renouent avec cet impératif du résultat ou de l'objectif à accomplir qui « leur laisse une marge de manœuvre pour prendre des "initiatives tactiques" et jouer sur "l'imprévisibilité" de la manœuvre de la force » (Audibert-Troin, Léonard, 2016 : 191). Néanmoins, alors que les gardes statiques savaient le moral des troupes (en plus de sous-utiliser leurs aptitudes spécifiquement militaires), les patrouilles dynamiques conduisent paradoxalement aux types d'initiatives que j'illustrais précédemment.

42 En second lieu, et par-delà le caractère précisément discriminatoire de ces actions, il semble alors que c'est du pouvoir discrétionnaire des militaires dont il est question. Second point d'autant plus renforcé par les "initiatives tactiques" et "l'imprévisibilité" évoquées à l'instant. La question du pouvoir discrétionnaire des militaires est particulièrement importante pour comprendre les jeux de place qu'ils mettent en œuvre, et notamment lorsqu'il s'agit pour le chercheur de comprendre les justifications qu'ils donnent lorsqu'elles recouvrent un caractère ambivalent. Selon Laurent Huberson, le pouvoir discrétionnaire désigne « [l']ensemble de prises de décisions non strictement gouvernées par des règles légales, et qui comprennent un élément significatif de jugement personnel » (Huberson, 1988 : 24). Cet « élément significatif de jugement personnel » est précisément le point clef pour comprendre que les jeux de placement de soi et de *dé-placement* des autres sont soumis à l'interprétation des acteurs en situation ; et cela, malgré le caractère discriminatoire, raciste, sexiste ou illégal que cette action peut avoir. L'expression "intelligence de situation" qui est régulièrement employée au sein de l'institution militaire (sans pour autant affirmer qu'elle lui est propre) peut être considérée comme un équivalent au pouvoir discrétionnaire ; terme qui est plutôt utilisé en droit administratif. L'intelligence de situation désigne la capacité d'un décideur à répondre à des situations que les consignes n'ont pas prises en compte (ce que l'on appelle des cas non-conformes). Face à des cas non-conformes ce sont alors les « éléments significatifs de jugement personnel » de l'acteur qui rentrent en ligne de compte afin de gérer une situation. Ce sont également des éléments qui renseignent le chercheur sur la manière dont un acteur considère sa propre place et de celles des autres. En résumé, le pouvoir discrétionnaire sous-entendu par les arguments de Charlie justifie que les manœuvres de la patrouille envers les usagers des jardins et les vendeurs à la sauvette aient été elles-mêmes *dé-placées*. Alors qu'en tant que militaire ils étaient supposés patrouiller au titre de la lutte contre le terrorisme, ils se *dé-placent* en réorientant leur action afin, selon eux, de "servir à quelque chose". Cependant, quelques puissent être les raisons avancées par Charlie pour justifier de leur propre *dé-placement* (ou perçues comme *déplacées* par les usagers des jardins et les vendeurs à la sauvette), il apparaît alors que les militaires eux-mêmes ne semblent pas avoir une représentation claire de leur place dans l'espace public urbain dans le cadre des missions Sentinelle.

43 Les militaires de la mission Sentinelle ont tenté de (se) construire un autre sens de la place qui leur était assigné, à savoir lutter contre le terrorisme par des patrouilles (passif), en accomplissant des objectifs mesurables (actif), comme par exemple en déplaçant des individus qu'ils jugeaient indésirables. En l'occurrence, le dépassement

des prérogatives de la mission comme *dé-placement* peut être interprété comme leur manière de chercher un sens à être ici.

### 3.2. De la reconnaissance

- 44 Les militaires de l'opération Sentinelle typifient les individus de l'environnement socio-culturel au sein duquel ils prennent place. Cette typification des individus coprésents s'appuie sur une standardisation des comportements observables : mépris, sourires, regards, discussions, etc. Cependant, il y a des attitudes que l'on pourrait qualifier de hors-types (ou de non-conforme, pour reprendre la terminologie évoquée juste auparavant) et que l'on tente de rendre signifiantes en situation. Après un temps d'incompréhension, chacun tente de faire sens à sa façon :

« J'ai relevé plusieurs attitudes amusantes. La première survient lorsqu'un camion poubelle passe devant nous. A l'arrière du camion (toujours en marche) un éboueur/ rippeur, debout sur la marche du camion, en tenue jaune fluo (de la tête au pied) fait un salut militaire de la main. Chose amusante, je relève immédiatement qu'il ne s'agit pas d'un ancien militaire car il salut à l'américaine : la paume face au sol, l'index épousant le sourcil droit, le retrait de la main brusque vers l'avant. En même temps que son geste, son corps se raidit : il est bien droit et me regarde droit dans les yeux. Cependant, je n'arrive pas à donner du sens à ce geste : j'y trouve essentiellement de la moquerie (même si le visage de la personne est fermé —sérieux). Je ne sais pas, et je laisse filer. » (Pau, février 2016)

- 45 En situation, je me souviens ne pas avoir compris le sens (moquerie, sympathie, etc.) que cet éboueur attribuait à son geste. Si certaines fois, l'interaction a pu prendre une tournure amusante, d'autres fois cette déficience dans l'intersubjectivité m'a également déboussolé car l'autre devenait insaisissable. En fin de compte, quelle que soit l'intention des acteurs, ces interactions, n'en restent pas moins des signes, des preuves de la considération de notre présence (nous sommes là pour les autres même si nous n'avons pas à y être pour eux), bref de la reconnaissance. Axel Honneth, auteur d'une théorie de la reconnaissance, considère que « toute forme de reconnaissance sociale d'une personne dépendra – de manière plus ou moins directe – d'une relation symbolique aux gestes expressifs qui permettent à un être humain d'arriver à la visibilité sociale dans une communication directe » (Honneth, 2004 : 144). Si ces signes de reconnaissance restent agréables, on se contente finalement de leur existence, de ces inattentions polies qui nous montrent que l'on existe :

« Je me souviens avoir dit au Première Classe Charlie lors d'une de nos dernières surveillances que même si les "merci", les "bonsoir", les "bon courage" ne m'affectaient pas vraiment beaucoup, j'éprouvais un sentiment positif de pouvoir voir ces personnes nous les dire. En fait, quelles que soient les choses qu'ils aient à nous dire, c'est surtout le fait qu'ils nous les disent qui confortait le sens de ma présence, de ma mission. Ne nous le cachons pas, très peu de personnes de culte israéliite nous ont fait comprendre ne pas aimer notre présence. Car quand ce ne sont pas des paroles, ce sont des signes de main ou de tête qui montrent qu'ils notent notre présence. Même un regard suffit. C'est à ceux qui ne nous voient pas, nous ignorent ou nous méprisent et nous le montrent dans leur attitude que j'en veux. » (Pau, février 2016)

- 46 Au sujet de ce mépris, Axel Honneth souligne que « l'expérience d'un tel déclassement social va donc de pair avec une perte de l'estime de soi, il n'a plus aucune chance de pouvoir comprendre lui-même comment être apprécié dans ses qualités et ses capacités caractéristiques » (Honneth, 2008 : 164-165). Ce mépris, véhiculé par l'ensemble des

retours verbaux et non-verbaux des uns et des autres comme n'étant pas à sa place, est une violence socio-symbolique qui fragilise les raisons du "pourquoi je suis là" et noie les tentatives individuelles de (se) construire un sens de la place.

### 3.3. Un sens hors-sol : tourné vers l'accomplissement de la mission

47 Les attentes de reconnaissance de la part des citoyens et le sentiment biaisé de "faire quelque chose d'utile" en se montrant proactif et non plus passif, sont deux éléments qui ont en commun la recherche et l'élaboration d'un sens de la mission. En effet, ces deux éléments sont des formes de réponses aux interrogations que les militaires se posent sur le sens de leur place en mission Sentinelle. Nous avons vu qu'à chaque fois cela n'est jamais totalement satisfaisant. À titre personnel, lorsque je revêtais l'uniforme en mission, je constatais que l'on cherche du sens là où il est possible d'en trouver, c'est-à-dire auprès de sa hiérarchie et de ses subordonnés, particulièrement dans le souci du travail correctement réalisé :

« J'ai davantage trouvé de sens dans l'accomplissement de ma mission, dans sa bonne réalisation que sa reconnaissance auprès du public. Au début j'avais à cœur d'être apprécié et "reconnu" par les civils, puis c'est son accomplissement sans accroc qui a motivé mon action. » (Pau, février 2016)

48 *A priori*, il y a là une distanciation avec la réalité spatialement située de la mission que de trouver du sens dans le rapport hiérarchique, mais ce n'est pas le cas. C'est surtout un retour à l'*habitus* (au sens de Norbert Elias) du groupe d'incorporation et des bénéfices issus de son intersubjectivité dans la mesure où il façonne « l'identité tant individuelle que collective des membres d'un groupe humain » (Deluermoz, 2010). En effet, le sens que je me formulais alors de ma place en tant que militaire de l'opération Sentinelle ne s'éprouvait pas qu'au travers des interactions avec les citoyens mais aussi et surtout par mes collègues, subordonnés ou supérieurs hiérarchiques : ma mise en situation n'était donc pas exclusivement dépendante de l'emplacement topologique. En cela, la réalisation de la mission et son accomplissement font évoluer la perception que l'on peut avoir de soi au sein du groupe social ou de la hiérarchie : d'aucuns appelleraient cela un "sens du devoir" où il s'agit d'être le maillon fort d'une action plus large, dépassant l'action individuelle. Ce sens du devoir, compris comme un impératif de conscience qui pousse à l'accomplissement de la mission, laisse en suspens les interrogations de sémantiques relatives à la place tenue au sein de l'espace public. Cependant, il convient à ce sujet de faire une distinction entre la perception de la mission Sentinelle selon que l'on est militaire de réserve ou militaire d'active. Alors que pour les premiers, il s'agit de l'accomplissement opérationnel de leur engagement comme réserviste, pour les seconds, la mission Sentinelle représente une espèce de sous-mission. Les raisons de l'engagement de certains militaires à être dans tel ou tel corps d'armée (artillerie, cavalerie, infanterie, etc.) ne se trouvent plus satisfaites dans la mesure où la mission Sentinelle ne nécessite pas d'employer ces spécialités. La mission ne correspondrait plus à ce qui compose la spécificité proprement militaire de leur métier (Nogues, 2001). L'idée que le sens de la place occupée serait "hors-sol" vise notamment à montrer que l'emplacement n'est pas le facteur le plus signifiant de la lutte des places, dans la mesure où chaque place est dépendante de la mise en situation des acteurs qui les occupent.

## Conclusion

49 Prendre et tenir sa place dans l'espace public urbain lorsque l'on est un militaire de l'opération Sentinelle signifie trouver le bon dosage entre soi (ce que l'on veut), les faits (ce qui est) et les normes en vigueur (ce qui doit être). Cette capacité de réponse et d'adaptation fait du dispositif Sentinelle un objet spatial particulièrement fertile pour les situations d'interactions qu'il engendre. Ces situations invitent les différents acteurs impliqués à questionner cette place. Cette construction d'un sens de la place commence pour les militaires par l'endossement de l'uniforme afin d'agir "en tant que" et être "en mesure de". Les interprétations que chaque militaire (se) constitue, façonnent ce qu'il pense être fidèle au rôle supposément attendu de lui au regard du statut dont il est le dépositaire. C'est ensuite à partir de cette image qu'il attend des autres qu'il se conduit d'une certaine façon à leur égard. De même que, la recherche d'un sentiment d'efficacité de la place par des actions dirigées envers les autres (discriminatoire ou non, relevant de la police des places ou non, etc.) suggère que la signification des places (de sa propre place) se performe par et au travers de l'altérité. Comme l'explique François Jullien, la relation à l'autre comme différence se développe « en opposition et donc conduit à contenir l'autre dans son statut d'opposé » (Jullien, 2018 : 105). C'est une situation confortable pour la réalisation de soi et le sens de la place que (se) donnent les militaires. Cependant, Jullien oppose à l'acceptation de l'autre comme différence, celle d'un autre comme écart qui est moins figé et davantage exploratoire que la précédente. Pour lui « faire un écart (de langue, de conduite...), c'est pour le moins sortir du normé, attenter à sa convention » (Jullien, 2018 : 106). Comprises comme des écarts, les interactions jugées déplacées par les militaires avec les autres produisent de l'incompréhension. Elles traduisent un « pour qui nous prennent-ils ? » frustrant avec lequel il s'agit de composer, de s'adapter. Citadins et militaires qui se regardent donc en chiens de faïence ou d'un bon œil, s'interrogent et tentent de déceler les uns sur les autres du sens à être là. En cela, la convocation de la théorie de la reconnaissance de Honneth ou l'évocation de l'*habitus* selon Elias semblent nécessaires parce qu'elles expriment les mécanismes de repérage et de mise en sens de la place occupée par les militaires en situation. Pour un militaire en patrouille, que ce soit avec un citadin ou un camarade (supérieur ou subordonné), cette quête de sens repose en partie sur ce que renvoient (ou pas) les autres et sur ce que les autres attendent de lui à cette place. Cette quête s'apparente à (se) regarder dans l'Autre comme dans un miroir. A partir des mots de Michel Foucault, il semble pertinent de faire une analogie entre l'Autre comme miroir de sa propre place : « dans la mesure où le miroir existe réellement, et où il a, sur la place que j'occupe, une sorte d'effet en retour ; c'est à partir du miroir que je me découvre absent à la place où je suis puisque je me vois là-bas. A partir de ce regard qui en quelque sorte se porte sur moi, du fond de cet espace virtuel qui est de l'autre côté de la glace, je reviens vers moi et je recommence à porter mes yeux vers moi-même et à me reconstituer là où je suis » (Foucault, 1984 : 1575). Ces allers-retours de part et d'autre du miroir sont autant de *dé-placements* qui nourrissent la construction du sens à être là où nous sommes. Si le concept de place ne peut évidemment pas se limiter à l'idée d'un emplacement, il ne peut pas plus se passer des situations dans lesquelles il est à considérer.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Audibert-Troin O, Léonard C, 2016, *Rapport d'information de la commission de la défense nationale et des forces armées sur la présence et l'emploi des forces armées sur le territoire national*, n° 3864, juin,
- Deluermoz Q, 2010, Termes clés de la sociologie de Norbert Elias, *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, vol. 2, n° 106, pp. 29-36
- Fenech G, Pietrasanta S, 2016, *Rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale relatif aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015*, n° 3922, juillet,
- Flahault F, 1978, *La parole intermédiaire*, Paris : Le Seuil
- Foucault M, 1984, Des espace autres, in Foucault M, 2001, *Dits et écrits II. 1976-1988*, Paris : Gallimard, pp. 1571-1581
- François S, 2004, Les vendeurs à la sauvette sur le parvis de la tour Eiffel (observation), *Terrains & travaux*, n° 7, pp. 25-43
- Frey E, 2017, Le rôle du chef : donner du sens, *Inflexions*, vol. 36, n° 3, pp. 179-185.
- Froment-Meurice M, Fleury A, 2016, Orchestrer la présence des musiciens dans le métro parisien. Les redéfinitions de l'indésirabilité, *Géographie et culture*, n° 98, pp. 113-134, mis en ligne le 02 03 2018, consulté le 23 05 2020, URL : <http://journals.openedition.org/gc/4516>
- Gaulejac V de, 2016 (1987), *La névrose de classe. Trajectoire sociale et conflit d'identité*, Paris : Editions Payot & Rivages
- Gaulejac V de, Blondel F, Taboada-Leonetti I, 2015 (1994), *La lutte des places*, Paris : Editions Desclée de Brouwer
- Goffman E, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. les relations en public*, Paris : Les éditions de minuit
- Goffman E, 1974, *Les rites d'interaction*, Paris : Les éditions de minuit
- Hall E T, 1978, *La dimension cachée*, Paris : Édition du Seuil
- Hartog G, Sosa-Sánchez I A, 2014, Intersectionnalité, féminismes et masculinités. Une réflexion sur les rapports sociaux de genre et autres relations de pouvoir, *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 26, n° 2, pp. 111-126
- Honneth A, 2004, Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la "reconnaissance", *Revue du MAUSS*, vol. 23, n° 1, pp. 137-151
- Honneth A, 2008, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris : Les éditions du cerf,
- Hoyaux A-F, 2016, Corps en place, place du corps, *L'information géographique*, vol. 80, n° 2, pp. 11-31
- Hoyaux A-F, 2018, Du « en tant que » au « parce que ». Révélation et dépassement du narcissisme identitaire de l'*anthroposcène*, *Nature & Récréation*, n° 5, pp. 7-30
- Huberson L, 1988, Le pouvoir discrétionnaire de la police, *Esprit*, n° 2, pp. 24-29
- Jaunait A, Chauvin S, 2012, Représenter l'intersection  
Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales, *Revue française de science politique*, vol. 62, pp. 5-20

- Joseph I, 1995, *Prendre place, espace public et culture dramatique*, Colloque de Cerisy : Editions Recherches
- Joseph I, 2009 (1998), *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris : Presses Universitaires de France
- Jullien F, 2018, *Si près, tout autre. De l'écart et de la rencontre*, Paris : Grasset
- Kupers T, 2005, Toxic masculinity as a barrier to mental health treatment in prison, *Journal of Clinical Psychology*, vol. 61, n° 6, pp. 713-724
- Lassaube U, 2014, L'espace public urbain et le plaisir homosexuel illicite, *Urbanités*, n° 3, mis en ligne le 04 04 2014, consulté le 10 10 2018, URL : <http://www.revue-urbanites.fr/3-lespace-public-urbain-et-le-plaisir-homosexuel-illicite/>
- Le Breton D, 2016, *L'interactionnisme symbolique*, Paris : Presses Universitaires de France
- Léger J-F, 2002, Le recrutement, et après ? Les attentes professionnelles des militaires du rang à l'épreuve de la réalité militaire, *Les Champs de Mars*, vol. 11, n° 1, pp. 37-48.
- Levy J, Lussault M, 2013, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin
- Lussault M, 2009, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris : Grasset & Fasquelle
- Marchand T, 2017, Pourquoi s'engage-t-on ?, *Inflexions*, vol. 36, n° 3, pp. 165-177.
- Moles A, Rohmer E, 1998, *Psychosociologie de l'espace*, Paris : L'Harmattan
- Nogues T, 2001, Armées et missions de sécurité intérieure : la spécificité militaire en question. Réflexions tirées d'une enquête sociologique, *Les Champs de Mars*, vol. 10, n° 2, pp. 103-134
- Oldra A, 2017, Agencer les corps et articuler les situations. La place du corps équipé des militaires dans le jeu interactionnel, *Sens public*, mis en ligne le 07 11 2017, consulté le 10 01 2021, URL : <http://sens-public.org/articles/1272/>
- Oldra A, 2019, *Spatialités individuelles et jeux de places dans l'espace public urbain. De quelques perspectives géographiques à propos des militaires en opération Vigipirate/Sentinelle*, Thèse de Géographie, Université Bordeaux Montaigne,
- Pajon C, 2005, Le sociologue enrégimenté : méthodes et techniques d'enquête en milieu militaire, in Gresle F, *Sociologie du milieu militaire. Les conséquences de la professionnalisation sur l'armée et l'identité militaire*, Paris : L'Harmattan, pp. 45-55
- Schütz A, 1987, *Le chercheur et le quotidien*, Paris : Klincksieck
- Soulé B, 2007, Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales, *Recherches qualitatives*, vol. 27, n° 1, pp. 127-140
- Spire A, Blot J, 2013, Déguerpissement, *Hypergééo*, mis en ligne le 11 10 2013, consulté le 23 10 2018, URL : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article567/>
- Staunæs D, 2003, Where have all the subjects gone? Bringing together the concepts of intersectionality and subjectification, *Nordic Journal of Feminist and Gender Research*, n° 11, vol. 2, pp. 101-110
- Thura M, 2014, « Dépêchez-vous d'attendre ! » Travail militaire et socialisation au combat, *Terrain*, mis en ligne le 01 09 2014, consulté le 26 02 2021, URL : <http://journals.openedition.org/terrain/15495>
- Uexküll J V, 1956, *Milieu animal et milieu humain*, Paris : Payot et Rivages

Wacquant L, 2015, Pour une sociologie de chair et de sang, *Terrains & travaux*, vol. 26, n° 1, pp. 239-256.

## NOTES

1. *La Croix*, <https://www.la-croix.com/France/Securite/En-garde-nationale-trouve-place-2017-10-03-1200881587/>, mis en ligne le 03/10/2017, consulté le 09/10/2018
2. Journal Officiel de la République Française. Décret n°2016-1364 du 13 octobre 2016 relatif à la garde nationale.
3. *Les chiffres clés de la Défense 2020*, <https://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/les-chiffres-cles-de-la-defense-2020>, mis en ligne le 21/09/2020, consulté le 05/02/2021
4. Les attentats de janvier 2015 en Île-de-France dit de "Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher" forment une série d'attentats commis les 7, 8 et 9 janvier 2015 perpétrés conjointement par les frères Kouachi et Amedy Coulibaly, qui ont fait dix-sept morts et vingt blessés.
5. Le plan Vigipirate est un outil du dispositif français de lutte contre le terrorisme qui vise notamment à protéger le territoire et à permettre une action rapide et coordonnée des services de l'État.
6. Une garnison désigne ici un corps de troupe caserné dans une ville (*Le Petit Robert*, 2018)
7. Le terme "d'institution militaire" désigne l'auteur des sources anonymes auxquelles j'ai pu être confronté lors de mes observations ou de mes recherches.
8. StreetPress, <https://www.streetpress.com/sujet/89032-dans-les-buissons-des-jardins-gay-du-louvre/>, mis en ligne le 14 05 2013, consulté le 10 10 2018
9. Le FAMAS (pour Fusil d'Assaut de la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne) est l'armement individuel de service des forces françaises. Son remplacement est entamé en 2017 dans l'Armée de terre au profit du HK416F.
10. La masculinité toxique désigne « the constellation of socially regressive male traits that serve to foster domination, the devaluation of women, homophobia, and wanton violence » (Kupers, 2005 : 714)
11. D'une certaine manière, ils se mettent en sens comme ils pourraient se mettre en scène.

---

## RÉSUMÉS

Sur les lieux d'affluence touristiques, culturels ou de transports, il est désormais fréquent de croiser des patrouilles de militaires de l'opération Sentinelle. Présentes en permanence dans certains lieux publics depuis 2001, le nombre de patrouilles de militaires a significativement augmenté après les attentats de janvier 2015 à Paris. Cependant, avant d'être mises en visibilité sur la scène publique, ces patrouilles doivent y "prendre place" en passant de la préparation à l'accomplissement de la mission. Pour le militaire, cette mise en place se réalise "en situation" par le corps lors des premières patrouilles, d'abord physiquement dans une succession d'emplacements mais aussi symboliquement lors des interactions ou des jeux de distances avec la population citadine ou des collègues de la patrouille. En effet, les places de chacun sont perpétuellement redéfinies ou remises en question lors de situations d'interaction, instaurant des rapports de force entre les militaires nouvellement arrivés et les usagers riverains. Ces

situations d'interactions traduisent une tension dialectique entre un emplacement occupé et la légitimité sociale de son occupant. Ces situations, qui expriment autant de jeux de places et de placements, sont donc renégociées par l'action des patrouilles de la force Sentinelle. De ce fait, occuper une place noue une double dimension pour les militaires, celle de l'action sur l'espace (patrouilles, interdictions, etc.) et celle de la réflexion de cette action (sens de la mission, raisons de l'engagement). Cet article présente successivement la mise en place des militaires dans l'espace public urbain puis la mise en sens de cette place.

In places of affluence (touristic, of transports, cultural), this is trivial to cross patrols of soldiers from the Sentinelle operation. Permanently present in some public places since 2001, their number has significantly augmented after the terrorist attacks in January 2015 in Paris. However, before being made visible on the public scene, this is firstly a logical of setting in place that must be performed, from preparation to achievement of the mission. For the military, this implementation is carried out "in situation" by the body during the first patrols, firstly physically in a succession of emplacements but also symbolically during interactions or by games of distances whether with the urban dwellers or other soldiers. Indeed, the places of each are redefined or put in question, establishing a balance of power between the newly arrived soldiers and local users. These situations of interaction reflect a dialectical tension between an occupied location and his social legitimacy. These situations, which express as many games of places and placements, are therefore renegotiated by the action of the patrols of the Sentinelle force. As a result, occupying a place creates a double dimension for the military, an action on space (patrols, prohibitions, etc.) and a reflection (sense of mission, reasons of engagement) of this action. We suggest to present the putting in place of soldiers into the urban public space and then the meaning they made.

## INDEX

**Keywords** : place, military, sentinelle, interaction, public space

**Mots-clés** : place, militaire, sentinelle, interaction, espace public

## AUTEUR

### ARTHUR OLDRA

Docteur en Géographie de l'Université Bordeaux Montaigne

UMR 5319 Passages

12 esplanade des Antilles,

33607 Pessac Cedex, France

Arthur.oldra@gmail.com